Fédération des
Entreprises
Romandes

FER Genève - FPE Bulle - UPCF Fribourg
FER Arcju - FER Neuchâtel - FER Valais

Procédure de consultation	Personne responsable:	Date de réponse:
FER No 37-2024	M. E. Simonin	16.10.2024

Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028

Le 26 juin 2024, le Conseil fédéral a mis en consultation le crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028.

Par le présent projet, le Conseil fédéral demande, par la voie d'un arrêté fédéral, un crédit d'engagement de chf 3,496 milliards de francs pour le financement des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028. Depuis 2018, la Confédération planifie les ressources qu'elle alloue à ce secteur au moyen d'un crédit d'engagement quadriennal. Compte tenu d'un changement dans les périodes de commande du TRV, mis en œuvre pour harmoniser les périodes de commande du TRV et les conventions de prestation de l'infrastructure ferroviaire, le présent projet vise à déterminer les moyens à allouer pour une période de seulement 3 ans, soit pour les années 2026 à 2028.

Considérant l'importance du TRV pour le fonctionnement de l'économie, la FER soutient sans réserve le crédit d'engagement de chf 3,496 milliards de francs pour le financement des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028.

De manière générale, la FER considère que la qualité du réseau ferroviaire suisse constitue une condition cadre essentielle pour l'exercice économique. En effet, les entreprises établies en Suisse apprécient la ponctualité et la desserte fine du réseau de transport public. En raison de l'importante croissance économique et démographique du pays, en particulier de la région lémanique, la poursuite du développement des infrastructures majeures de transport doit être un objectif prioritaire pour les autorités fédérales et cantonales.

Dans ce cadre, la pérennisation de l'offre actuelle et la concrétisation de certaines améliorations d'offre et de qualité des transports régionaux est souhaitable. Par ailleurs, la FER salue le fait que ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 en soutenant des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique des véhicules et des installations du TRV.

L'amélioration de la capacité de planification des cantons en matière financière, permise par le crédit d'engagement TRV, permettra par ailleurs d'améliorer le développement des projets régionaux qui sont nombreux dans la région lémanique. Considérant ces éléments, la FER soutient sans réserve le crédit d'engagement de chf 3,496 milliards de francs pour le financement des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028.